

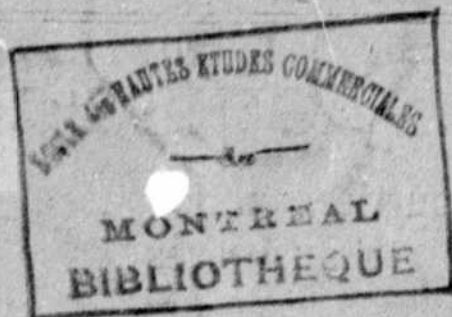
21^e ANNÉE

F
JANVIER 1920

LE BULLETIN

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE



SOMMAIRE

1. Pour le Progrès de notre Race.
2. Rapports des commissions:
 - a) La mode d'administration municipale.
 - b) Le quaiage à Montréal.
 - c) Le service du Quebec, Montreal and Southern Railway.
 - d) Délégation auprès de la commission des chemins de fer.
3. Procès-verbaux:
 - a) Séance du 3 décembre.
 - b) " " 9 " "
 - c) " " 10 " "
 - d) " " 17 " "
4. Notre commerce avec le Japon augmente.
5. L'offre et la demande.
6. Accusé de réception.
7. Rapport de la Banque d'Hochelaga.

LIGNE

Service
DE
Londres et Southampton
à
Londres et Bristol

The Cunard S. S. Co., Ltd.

LIVERPOOL, Pier Head.
LONDRES, 51 Bishopgate, E.C.
29 Cockspur St. S. W.
PARIS, 37 Boul. des Capucins



CUNARD

Canadien
DE
Montréal
à
Bristol

Jules Hone, Travel Agencies
9 Boul. St-Laurent, Montréal

The Robert Reford, Co.
Montréal, Toronto, Québec,
St-Jean, N.B., Portland, Me
Halifax, N.E.

C.E. RACINE & Cie

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains - -

"BOARD OF TRADE BUILDING"
MONTREAL

Adresse télégraphique : "Enicar"

WHITE STAR-DOMINION LINE

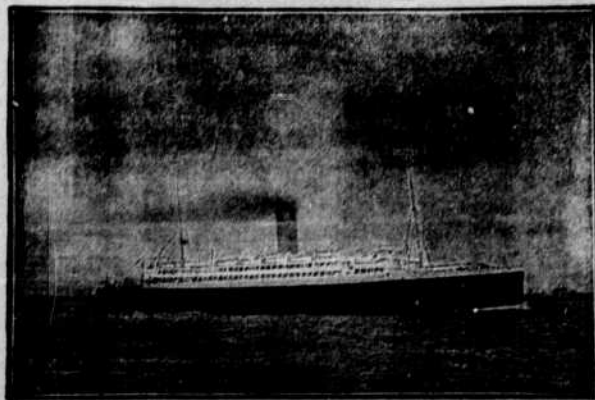
LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTRÉAL

MONTREAL—QUEBEC—LIVERPOOL (En été)
PORTLAND, Me—LIVERPOOL (En hiver)

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, Le Havre, Lyon,
Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigé-
rateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance
distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient
tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins
de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 91 rue des Marais, Paris;
H. Genstal et fils, Le Havre; R. Moiroud et Cie, Lyon; A.
Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et
Cie, Bâle.

PASSAGERS—9 rue Scribe, Paris The American Travel &
Transport Agency; A. LePont-A. Le Niece, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1006 Edifice Banque Royale, Toronto.
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et
Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1919-20

PRESIDENT:

M. JOSEPH QUINTAL, 59 rue St-Pierre.

1er VICE-PRESIDENT:

M. ALFRED LAMBERT, 16 Notre-Dame Ouest.

TRESORIER:

M. J.-N. CABANA, 98 Notre-Dame Est.

M. Edouard Fabre-Surveyer, C.R., 166 rue St-Jacques.

M. L.-E. Beaulieu, C.R., 39 rue St-Jacques.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. JOSEPH ETHIER, "Laporte, Martin et Cie, Ltée".

SECRETAIRES:

M. LEON LORRAIN, 76 rue St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. Edmond Brossard, C.R., 35 rue St-Jacques.

CONSEIL D'ARBITRAGE

M. Joseph Quintal, Joseph Contant, C. H. Catelli, Isale Préfontaine, O. S. Perrault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, A. E. Labelle, Adélar Fortier, Frank Pausé, Ludger Gravel, J. E. C. Daoust.

CONSEILLERS:

MM. Brosseau, Roméo, voyageur de commerce, 94 St-Pierre.

Cardin, Israël, directeur "P. P. Martin et Cie", 50 St-Paul O.

Daoust, Joseph, de Daoust, Lalonde et Cie, 49 square Victoria.

Desaulniers, J.-V., dir.-gér. "Central Warehouse", 1 Boulevard St-Laurent.

Elie, Joseph, march. en gros, bois et charbon, 323 Hibernia.

Fontaine, Emile F., gér. "Can. Adv. Agcy. Unity Building.

Gervais, J.-P. march. de nouveautés, 209 Ste-Catherine Est.

Grothé, Raoul O., de L.-O. Grothé et Cie", 566 Boul. St-Laurent.

Joubert, Paul B., gér. "Lamontagne Limitée", 328 Notre-Dame O.

Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe;

Laferté, J.-A., marchand de bois, 55 rue St-Frs-Xavier.

Leduc, Pierre, pharmacien, coin St-Denis et Sherbrooke.

Léger, Arthur, de "Lacroix et Léger Ltée", 479 Mont-Royal Est.

Paulhus, J.-A., de "D. Hatton & Co., 18 rue Bonsecours.

Pellerin, J.-H.-E., de "Labrecque & Pellerin", 111 St-Timothée.

Racine, C.-E., courtier de douane, 121 Ed. du Board of Trade.

Richard, J.-Auguste, de la Cie Fashion-Craft, 566 Boulevard St-Laurent.

Rolland, Emile, Prés. "J.-B. Rolland & Fils", 39 rue Dowé.

Viau, Henri, expert-comptable, 137 rue McGill.

Vidricaire, E.-C., de "Versailles, Vidricaire & Boulaie", 98, rue St-Jacques.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hermidas Laporte, C.P., de Laporte, Martin et Cie, 584 St-Paul Ouest

MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.

L.-E. Geoffrion, financier, 254, rue Lagauchetière Ouest.

H.-A.-A. Braut, ancien négociant, 628, rue Davaard; Outremont.

Damas Masson, ancien négociant, Richelieu, P.Q.

C.-H. Catelli, ancien industriel, 626 ave de l'Hôtel de Ville.

Isale Préfontaine, financier, 425 Transportation Bldg.

MM. O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 300 rue St-Antoine.

Frédéric C. Larivière, march.-quincaillerie, 311 boul. St-Laurent.

Armand Chaput, de L. Chaput, Fils et Cie, 3 rue de Breasles.

le général A.-E. Labelle, St-Lawrence Flour Mills, 1116, rue Notre-Dame Ouest.

Adélar Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 ave Papineau;

Frank Pausé, marchand de bois, 326 avenue Greene.

Ludger Gravel, négociant, 26 place Jacques-Cartier.

J. E. C. Daoust, architecte, 150, rue St-Jacques.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 48, rue Notre-Dame Ouest.

B.-D. Joubert, 328, rue Notre-Dame Ouest.

J.-A.-E. Gauvin, 250, rue Ste-Catherine Est.

Jos. Filiatrait, 439, boul. St-Laurent.

MM. Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

J.-B.-A. Lanctôt, 212 boul. St-Laurent.

Geo. Gonthier, 103, rue St-Frs-Xavier.

Rod. Bédard, 72, rue Notre-Dame est.

Vérificateurs:

MM. A. O. Chalifour et J. B. A. Gougeon.

Membre d'honneur de la Chambre:—Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1918-1919.

Le président et le secrétaire font partie ex-officio de toutes les commissions.

Affaires municipales.—M. JOSEPH ETHIER, président; MM. Alfred Lambert, J.-N. Cabana, Adélar Fortier, J.-O. Labrecque, Jos. Elie, Emile Rolland, J.-V. Desaulniers, le Dr Poissant, Alfred Roy, G. Normand, Victor Lévesque.

Agriculture et colonisation.—M. ADELARD FORTIER, président; MM. W. Cédilot, député, L.-M. Cornéliier, Dr T.-A. Brisson, Ch. Langlois, Arthur Vaillancourt, S. Oulmet, Petrus Fortier, Alfred Barrette, Henri Beaugard.

Cuir et peaux.—M. JOSEPH DAOUST, président; MM. Alfred Lambert, A. Corbell, Wilfrid Délorme, Paul Joubert, J.-I. Chouinard, A. Tétrault, L.-E. Gauthier.

Enseignement technique et commercial.—M. EDOUARD MONT-PETIT, président; MM. Frank Pausé, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Rod. Bédard, J.-A. Richard, J.-V. Desaulniers, Joseph Fortier, Henri Viau, John A. Durand, Victor Doré, F.-E. Fontaine, Louis Bourgois, P. LeCointe.

Épicerie et produits alimentaires.—M. J.-A. PALHUS, président; MM. Joseph Ethier, Armand Chaput, Nep. Gendreau, Eugène Couvrette, J.-H.-E. Pellerin, P. Daoust, L.-O. D'Argencourt, J.-I. Lysier.

Expansion du commerce.—M. C.-E. RACINE, président; MM. Alfred Lambert, C.-H. Catelli, Frank Pausé, sir Charles Gordon, Raoul O. Grothé, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, J.-P. Loisel, A.-S. McNichols, L.-M. Patenaude, E. de Boeck.

Expositions et musées.—M. J.-E.-C. DAOUST, président; MM. C.-H. Catelli, le général Labelle, Israël Cardin, F.-E. Fontaine, E.-C. Vidricaire, A. Chausé, L.-M. Cornéliier, L.-O. Bournival, J.-A. Laplante, J.-F.-L. Hébert.

Finances.—M. ALFRED LAMBERT, président; MM. J.-N. Cabana, Ludger Gravel, Frank Pausé, Adélar Fortier, Jos. Fortier, Jos. Filiatrait, J.-E.-C. Daoust, J.-P. Gervais, E.-C. Vidricaire, Victor Doré.

Législation.—l'honorable N. PERODEAU, président; MM. Alfred Lambert, C.-H. Catelli, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, E. Fabre-Surveyer, C.R., Léon Garneau, C.R., Edmond Brossard, C.R., L.-E. Beaulieu, C.R.

Industrie minière et forestière.—M. J.-A. LAFERTE, président; MM. J.-O. Labrecque, Jos. Elie, Arthur Surveyer, F.-C. Laberge, P. LeCointe, J.-P. Dupuis, Alfred Roy, S. Ormet, J.-T. Armand.

Nouveautés.—M. ISRAEL CARDIN, président; MM. J.-A. Richard, Jos. Filiatrait, J.-B.-A. Lanctôt, J.-P. Gervais, J.-O. Garneau, A.-J. Dugal, Eugène Durocher, L.-N. Messier.

Produits chimiques.—M. J.-G.-A. FILION, président; MM. Joseph Ethier, Joseph Contant, Pierre Leduc, Hector Fortier, Arthur Darcy, Henri Lanctôt, Louis Bourgois, J.-A.-D. Godbout.

Quincaillerie et Métaux.—M. ALEX. PRUD'HOMME, président; MM. Ludger Gravel, Alfred Jeannotte, Arthur Léger, John A. Durand, Alfred Barrette, Aquila Legris, J.-N.-R. Cousineau, Tsi. Latouré.

Transports, Douanes, Postes, Télégraphes, Téléphones.—M. C.-H. CATELLI, président; MM. Adélar Fortier, Frank Pausé, C.-E. Racine, Emile Rolland, Roméo Brosseau, Arthur Surveyer, Aug. Doris, Geo. Hyde.

QUINQUINOL

POUDRE ENGRAISSIVE. CONDITION

Pour
Chevaux, Bestiaux,
Chiens,
Volailles, etc.



Est employée avec grand succès dans la plupart des maladies et pour faciliter la mue et rendre le poil soyeux.

Quinquinol Stock Food Co., Enrg.

LABRECQUE & PELLERIN

MANUFACTURIERS

de

CONFITURES,

GELEES, SIROPS, KETCHUP,

LESSIVE CONCENTREE, CAUSTIQUE, etc.

Tél. Est—1649-1075 111 rue St-Timothée, Montréal

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,
Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Capital souscrit: \$500,000. Capital payé:
\$125,000. Réserve et profits non distribués:
\$140,781.25. Fonds administrés: \$9,538,000.00.

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEL-
COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES
VOUTES DE SURETE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. J. O. GRAVEL, Montréal, Président.
J. H. THORS, Paris, France, Vice-Président.
A. TURRETTINI, Paris, France.
MARTIAL CHEVALIER, Montréal.
Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, Montréal.
TANCREDE BIENVENUE, Montréal.
L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.R., Montréal.
NAPOLEON LAVOIE, Québec.
J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal.
G. N. MONCEL, Montréal.

DIRECTION:

MARTIAL CHEVALIER, J. THEO. LECLERC,
Directeur Général. Secrétaire.

Tél. Main 2557



FASHION-CRAFT

L'attention exceptionnelle qu'on porte à la fabrication du matériel, à son tissu élégant et à sa coupe irréprochable, font du vêtement Fashion Craft, une attraction spéciale pour l'homme d'affaires.

Nous offrons les meilleures valeurs à des prix très raisonnables.

MAX. BEAUVAIS, Ltée,
229 St-Jacques

A. A. ROY,
469 Ste-Catherine E., 463 Ste-Catherine O.,
MONTREAL

(Fondée en 1888)

ARTICLES RELIGIEUX, artistiques et pratiques. ENCADREMENT.
LIVRES RELIGIEUX. Musique et chant grégorien. RE-LIURE.
ARTICLES DE CLASSE. Desks. Globes. Cartes murales. MUSEES.
LIVRES DE CLASSE: français, anglais, latin, grecs. SAYNETTES ET DRAMES.
ARTICLES DE FANTAISIE. Maroquinerie. Décorations. Statuettes. Cartes postales. Albums. Jeux. Jouets.
LIVRES CANADIENS ET FRANÇAIS: Littérature. Histoire. Romans. Économie sociale. Théâtre. Sciences. Arts. Métiers, Manuels. Guides.
ARTICLES DE BUREAU. Meubles. Livres perpétuels. IMPRESSION.
TAPISSERIES. Papiers peints, reliefs et vitraux. Rideaux à ressorts. Moulures.

LIBRAIRIE GRANGER Frères, LIMITEE
Place d'Armes et rue Notre-Dame O., Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement — Un an : \$1.00
Le numéro : 10

MONTREAL, JANVIER 1920

Le service gracieux du *Bulletin* est
fait à tous les membres de la Chambre.

Pour le Progrès de notre Race

Pourquoi êtes-vous membre de la Chambre de commerce?

Parce que vous savez que la Chambre de commerce travaille au mieux-être économique de la collectivité; parce que vous comprenez que le progrès d'un pays n'est pas autre chose que le total du progrès de ses habitants.

L'interdépendance des membres de la société est surtout évidente dans le monde des affaires. Les réussites en temps de dépression sont aussi rares que les faillites aux époques florissantes. C'est pourquoi vous avez raison d'appartenir à la Chambre de commerce, dont l'objet est de maintenir ou de ramener la prospérité générale.

Vous aurez la même raison de contribuer, dans toute la mesure de vos moyens, à la création de l'Univeristé de Montréal. Car cette institution préparera des sujets aptes à rendre directement les plus grands services au commerce et à l'industrie elle formera des hommes susceptibles de donner au Canada français—au pays et à l'étranger—un prestige dont tous bénéficieront.

Il n'est personne parmi nous qui ne trouvera son profit dans le progrès de notre race.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Commission des affaires municipales

LE MODE D'ADMINISTRATION MUNICIPALE.

(Rapport adopté par le Conseil de la Chambre de commerce, siégeant en séance spéciale, le mardi soir, 9 décembre 1919.)

La commission des affaires municipales, après étude faite à la demande du Conseil, a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal de soumettre de nouveau à la Législature le projet ci-joint d'administration municipale.

Le président de la commission,
(Signé), Joseph ETHIER.

Montréal, 26 nov. 1919.

LE MODE D'ADMINISTRATION MUNICIPALE.

L'administration de la Ville de Montréal sera confiée à un conseil composé:

- 1.—D'un maire
- 2.—De vingt-cinq échevins, dont cinq, élus par les pro-

priétaires de la Ville, feront partie d'une commission exécutive dite des finances, alors que les vingt autres, élus chacun dans un quartier, formeront quatre commissions consultatives nommées par le conseil municipal, à savoir:

- 1.—La commission de législation,
- 2.—La commission des travaux publics,
- 3.—La commission de la sécurité publique,
- 4.—La commission d'hygiène.

VINGT QUARTIERS.

La Ville sera divisée en vingt quartiers dont chacun élira un échevin. La délimitation de ces vingt quartiers sera celle qui existe actuellement en vertu de la charte de la Cité.

ATTRIBUTIONS DU MAIRE.

Le maire de la Cité exerce le droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur tous les services et tous les fonctionnaires de la Cité, et voit notamment à ce que les revenus de la Cité soient perçus et dépensés suivant la loi, à ce que les dispositions de la charte et les règlements et ordonnances de la Cité soient fidèlement et impartialement mis à exécution; il soumet de temps à autre au conseil tout projet de modification ou d'amendement qu'il croit nécessaire ou utile; il doit communiquer au conseil

toutes informations et suggestions susceptibles d'améliorer l'état des finances, la police, la santé, la sécurité de la propriété, et de favoriser le bien-être et le progrès de la Cité.

Dans l'exercice de ses fonctions de chef exécutif de l'administration municipale, le maire a le droit, en tout temps, de suspendre un fonctionnaire ou un employé de la Ville, pourvu qu'à la prochaine occasion, il en fasse rapport au conseil ou à la commission d'étude intéressée, en motivant son acte par écrit.

ATTRIBUTIONS DES COMMISSIONS

Commission des finances.

1.—Il appartient à la commission des finances de préparer toutes les prévisions budgétaires annuelles, lesquelles doivent être soumises au conseil le ou avant le 1er novembre.

2.—Le budget devra être approuvé par le conseil à la majorité des membres présents; mais il ne pourra être amendé que par le vote des deux tiers des membres du conseil. Le conseil peut rejeter le budget en bloc à la majorité des membres présents. Dans le cas où le budget est rejeté en bloc, la commission des finances peut le présenter de nouveau, amendé ou non, en tout temps, et les dispositions ci-dessus s'appliquent au budget ainsi présenté de nouveau.

3.—Il appartient à la commission des finances, après que le contrôleur a fait son rapport au conseil, conformément à l'article 335a de la charte, de préparer le budget des crédits supplémentaires le ou avant le 1er mai de chaque année, et les dispositions du paragraphe précédent s'appliquent *mutatis mutandis* au budget supplémentaire.

4.—Il appartient à la commission des finances de soumettre au conseil toutes demandes d'approbation du produit des emprunts, et ces demandes, qui ne pourront être amendées que par la majorité des membres du conseil, seront approuvées à la majorité des membres présents.

5.—Après l'adoption des budgets ou des demandes de crédits à même le fonds d'emprunt, le commission des finances verra à l'emploi des fonds aux fins pour lesquelles ils ont été votés, sans autre approbation du conseil, et les contrats consentis par la commission des finances seront signés par le maire et le greffier de la Cité.

6.—La commission des finances peut cependant, avec l'approbation du conseil, employer les fonds déjà votés de la manière prescrit dans les paragraphes précédents, à d'autres fins que celles spécifiées.

7.—Il appartient à la commission des finances de préparer tous les plans et devis, de demander, recevoir et accepter les soumissions, d'octroyer tous les contrats et de voir à l'exécution de tous les travaux.

Les formalités se rattachant à ces soumissions sont déterminées par la commission des finances; mais il doit s'écouler au moins huit jours entre l'insertion dans les journaux des demandes de soumissions et la date fixée pour la réception de ces soumissions.

Les soumissions doivent, dans tous les cas, être adressées à la commission des finances et ouvertes par cette commission siégeant en assemblée, à l'heure et à l'endroit mentionnés dans l'avis.

8.—La commission des finances a le pouvoir, sans demander de soumissions, d'acheter le matériel, les fournitu-

res, machines, outillages, chevaux, voitures et autres objets, pourvu que le montant ne dépasse pas \$2,500 dollars dans chaque cas, pour des objets de même nature destinés aux mêmes fins.

9.—Il appartient à la commission des finances de nommer, de suspendre ou de destituer tous les fonctionnaires ou employés de la Cité, et de fixer leurs traitements ou salaires, sauf quant au greffier de la Cité et à ses assistants, qui sont nommés, suspendus ou destitués par le conseil qui fixe leurs traitements.

Les avocats au service de la Cité, ainsi que le contrôleur et auditeur de la Cité, ne pourront être nommés, suspendus ou destitués que par le conseil sur le rapport de la commission des finances.

10.—Il appartient au conseil, sur rapport de la commission des finances, d'octroyer par règlements, résolutions ou contrats, suivant le cas, les franchises et les privilèges, et d'autoriser la commission des finances à faire des émissions d'obligations ou à négocier des emprunts. Ce rapport ne peut être amendé que par le vote des deux tiers des membres du conseil, mais il pourra être rejeté par une majorité de ses membres ou approuvé par une majorité des membres présents.

11. Dans les cas non prévus ci-dessus, au conseil appartiennent tous les pouvoirs législatifs, et à la commission des finances, tous les pouvoirs administratifs et exécutifs.

12.—Il est du devoir de la commission des finances de faire au conseil un rapport de sa gestion chaque année, et en outre, aussi souvent que ce dernier l'exige.

13.—Dans le cas de décès, de démission ou d'abstention de l'un ou de plusieurs membres de la commission des finances, le conseil devra procéder à l'élection du ou des remplaçants, selon les dispositions de la charte.

Si, toutefois, la vacance dans la commission des finances survient dans les six mois qui précèdent la date fixée pour les élections générales, la commission des finances doit remplir la vacance pour le reste du terme.

Les membres de ladite commission des finances feront *ipso facto* partie du conseil municipal et auront le droit de voter.

COMMISSION DE LEGISLATION.

La commission de législation pourra prendre connaissance de tous les projets comportant une question contentieuse, examiner tous les amendements proposés à la charte et tous les projets de loi affectant les intérêts de la Cité, étudier les projets de règlements et les amendements proposés aux règlements en vigueur, étudier toutes les questions que le conseil peut lui déférer et qui ne sont pas du ressort de la commission des finances et faire rapport.

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS.

La commission des travaux publics comprendra la voirie, le service géodésique, les égouts, l'aqueduc, l'éclairage, les parcs et l'entretien des édifices publics.

COMMISSION D'HYGIENE.

La commission d'hygiène comprendra l'incinération, les marchés et l'assistance municipale.

COMMISSION DE LA SECURITE PUBLIQUE.

La commission de la sécurité publique comprendra la police, les incendies et l'inspection des édifices.

Chacune de ces quatre commissions consultatives devra étudier les besoins particuliers de chaque service et recommander les travaux et les nominations à faire dans chaque cas sur rapport aux Finances:

MODE D'ELECTION.

(a) Le maire sera élu tel qu'actuellement, par les électeurs de toute la ville.

(b) Les membres de la commission des finances seront élus par les propriétaires fonciers de la Ville seulement. Tout candidat à la commission des finances devra être exclusivement et explicitement candidat à ce poste. Le président de la commission des finances sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix lors de l'élection.

Chaque bulletin de vote devra, sous peine de nullité, porter autant de croix qu'il y aura de membres de cette commission à élire.

(c) Les quatre commissions consultatives seront composées des échevins élus dans les vingt quartiers, et les membres en seront nommés par le Conseil municipal à la première réunion régulière après les élections. Chaque commission choisira son président.

Commission des transports

LE QUAYAGE A MONTREAL.

(Rapport adopté par le Conseil de la Chambre de commerce, le mercredi 17 décembre 1919.)

ATTENDU QUE les Commissaires du port de Montréal se proposent d'élever le chiffre du quayage et de la surestarie, et d'exiger que pour certaines marchandises le quayage soit, sous peine de sanction, calculé uniquement sur le volume;

ATTENDU QUE le projet des Commissaires, s'il était mis à exécution, détournerait davantage vers les ports concurrents des Etats-Unis les exportations qui devraient être expédiées par Montréal;

ATTENDU QUE les augmentations projetées, si elles étaient mises en vigueur, entraveraient le développement du trafic et auraient, par conséquent, un effet tout opposé à celui qu'en attendent les commissaires du port, qui désirent une augmentation des recettes afin de combler le déficit de leur budget;

La Chambre de commerce du district de Montréal est opposée à l'augmentation projetée du quayage et de la surestarie, qu'elle juge déraisonnable, injustifiée et susceptible d'être préjudiciable aux intérêts du port de Montréal;

La Chambre de commerce du district de Montréal est aussi d'avis que, pour toutes les marchandises sans distinction, le quayage devrait être perçu sur la base — poids ou volume — ayant servi à établir le prix du fret.

Le président de la commission des transports,
C.-H. CATELLI.

Montréal, 17 décembre 1919.

LE SERVICE DU QUEBEC, MONTREAL AND SOUTHERN RAILWAY CO.

Après étude de la question du service de cette compagnie, la Commission des transports, constatant que les revenus de la Compagnie ne lui permettent pas de mettre des

agents à toutes les gares, suggère que les commerçants des localités où il n'y a pas de services d'agent s'entendent, pour le transport de leurs marchandises, avec le maître de poste qui envoie porter et prendre les sacs de courrier à la gare.

La Commission des transports recommande au Conseil de la Chambre de commerce de prier la Compagnie du Québec, Montreal & Southern Railway d'autoriser les préposés au bagage de ses trains à enregistrer, sans responsabilité pour la Compagnie, les bagages aux gares où il n'y a pas d'agent.

Le président de la Commission,
C.-H. CATELLI.

DELEGATION AUPRES DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER NATIONAUX.

(Compte-rendu fait au Conseil de la Chambre de commerce, séance du mercredi 17 décembre.)

Conformément au désir du Conseil, une délégation de la Chambre de commerce, composée de MM. Quintal, Lambert, Catelli et du secrétaire, s'est rendue le vendredi matin 12 décembre, auprès de la commission des chemins de fer nationaux. Sir Hormidas Laporte a bien voulu présenter les délégués.

MM. Quintal et Catelli ont fait brièvement l'historique de la question, quant aux démarches de la Chambre de commerce depuis 1908, et la délégation a déposé entre les mains de M. D. B. Hanna, président de la commission, un mémoire demandant que le Transcontinental soit raccourci à Montréal par la route la plus courte et la plus économique, en tenant compte des difficultés techniques et du développement ainsi que des perspectives de développement des territoires traversés.

M. Hanna informa la délégation que la commission qu'il préside fait une enquête à travers tout le pays en vue de soumettre au Gouvernement un plan d'ensemble de réorganisation. Avant de recommander de nouvelles constructions, la commission désire se documenter sur la valeur économique de chaque région, car il s'agit avant tout de trouver du fret. C'est pourquoi, ajoute M. Hanna, il est inconcevable que l'on ait construit un Transcontinental qui ne touche pas à Montréal, principal centre d'expédition et de destination de marchandises au Canada. Quelle que soit la route choisie, il ne me paraît pas douteux, conclut le président de la commission, que le programme général que nous soumettrons au Gouvernement comportera un raccordement avec Montréal.

Procès-Verbaux

SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de commerce s'est réunie le mercredi 3 décembre 1919 sous la présidence de M. Joseph Quintal.

Etaient présents:—MM. Alf. Lambert, 1er V.-P., Jos. Ethier, 2e V.-P., E.-R. Décary, Ludger Gravel, C.-H. Catelli Emile Rolland, Israël Cardin, Jos. Fortier, Roméo Brosseau, E.-C. Vidricaire, Henri Viau, A.-F. Ladouceur, Rod. Carrière, J.-G.-A. Filion, H.-B. Sauvage, U. Ethier,

A.-L. Ghysens, W.-A. Baker, C.R., A.-H. Hardy, J.-T. Armand, Alfred Colas, A. Cartier, R. Vennat, Roméo Bernard, Jos. Versailles, S. Ouimet, Lucien Trudel, Eug. Villeneuve, L.-H. Bourdon, J.-B.-H. Gougeon, T. Dubreuil, Léon Trépanier, C.-E. Gravel, J.-O. Gravel, Chs. Raymond, J.-H.-L. Pelletier, J.-B. Barbeau, Ernest Lemaire, C.-A. Morin, Dr J.-C. Poissant, D.-A. Lafortune, M.P., S.-D. Vallières, J.-A. Savard, J.-A. Marier, G. Normand, J.-A. Lamarre, H. Dorion, Victor Lévesque, Alf LaRocque, Emery Larivière, J.-A. Beaudry, Alph. Raymond, P.-G. Dugré, A. Plamondon, Jos. Lavoie, Alex. Charette, H. Beauregard, Lambert de Roode, L.-N. Veilleux, Edm. Sawyer, J.-A. Perras, Geo. Paré, Théo. Marrot, Rod. Brunet, Avila Dufort, Edm. Brossard, C.R., P. H. Dufresne, Emile Lepage, Alphonse Millette, H. Millette, M. Laureys, Léon Lorrain, secrétaire.

M. J.-O. Labrecque s'était fait excuser.

La Chambre approuve le procès-verbal de la séance du 5 novembre.

La Chambre ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

LES WAGONS CHAUFFES.—La Chambre transmet à la commission des transports une requête de la Canadian Freight Association à la commission des chemins de fer, demandant l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour le transport de marchandises dans des wagons chauffés.

LE MODE D'ADMINISTRATION MUNICIPALE.—La commission des affaires municipales soumet son rapport sur ce sujet.

M. Gravel, appuyé par M. Rolland, propose et fait adopter que ce rapport soit référé à une séance spéciale du Conseil qui aura lieu le mardi 9 décembre, à 8 heures du soir.

LE QUAYAGE A MONTREAL.—M. Catelli déclare que la commission a étudié cette question et qu'elle sera en état de faire rapport à une prochaine séance.

CAUSERIE DE M. E.-R. DECARY.—Présenté par M. le président, qui félicite les membres d'être venus si nombreux, M. Décary, président de la commission administrative de la cité de Montréal, prend la parole. M. Décary déplore l'apathie des citoyens et tient responsable de la situation actuelle l'ancien système plutôt que les anciens administrateurs. Quand nous sommes arrivés aux affaires, il nous manquait 3 millions pour administrer. Et nous étions en présence d'une dette de 122 millions gagée par des propriétés imposables évaluées à 630 millions. 20% de la propriété était donc engagée envers la Ville. Notre pouvoir d'emprunt étant limitée à 12% nous n'aurions droit qu'à des emprunts d'environ 75 millions; pour emprunter davantage il avait fallu élever l'évaluation. Et nous avons maintenant atteint la limite de notre faculté d'emprunt. Bien que les recettes aient augmenté considérablement depuis 1910, la dette ayant passé de 46 à 120 millions, nous sommes, pour les fins d'administration, plus pauvres qu'en 1910. Montréal est cependant la moins lourdement taxée des grandes villes canadiennes: l'évaluation municipale est ici moins élevée que dans l'Ouest et même qu'à Toronto. Le budget de

cette année où nous avons prévu les besoins de tous les services servira sans doute de base à ceux des années prochaines. La diminution du personnel nous a permis de réduire, d'une part, le budget de \$650,000, mais le même article accuse, d'autre part, une augmentation de près de \$900,000. Ce qui montre bien qu'il était temps d'intervenir. Nous procédons comme vous le savez, à une réorganisation complète du personnel en vue de rendre le service le plus efficace possible et de faire disparaître le favoritisme.

M. Décary remercie la Chambre de l'avoir invité à exposer les grandes lignes de l'administration municipale.

M. le président remercie M. Décary de son exposé et fait observer que les membres de notre commission des affaires municipales, s'ils ne partagent pas toujours ses vues, s'ils peuvent parfois le critiquer, ont confiance dans le président de la commission administrative. M. le président propose un vote de remerciement. En secondant ce vote, M. Lambert exprime l'espoir, accueilli par les applaudissements de l'assemblée, que M. Décary viendra encore traiter des questions municipales devant la Chambre de commerce.

FELICITATIONS.—Sur proposition de MM. Ludger Gravel et Roméo Brosseau, la Chambre de commerce vote des félicitations à M. le lieutenant-colonel Hercule Barré, à l'occasion de sa nomination au poste de commissaire du commerce canadien à Paris.

CAUSERIE DE M. BRODEUR.—M. Victor Lévesque, appuyé par M. G. Normand, fait la proposition suivante:

Que le leader du Conseil municipal, M. l'échevin Brodeur, soit invité à la Chambre de commerce le mardi soir 9 décembre, pour y traiter des affaires municipales, et que tous les membres de la Chambre de commerce soient invités à cette réunion, pour le cas où M. l'échevin Brodeur accepterait l'invitation.

M. Gravel fait observer que le Conseil est déjà convoqué en séance spéciale pour le mardi soir 9 décembre.

Après discussion, la Chambre adopte la proposition Lévesque-Normand et décide que, conformément à la motion Gravel-Rolland, le Conseil siégeant en séance spéciale le mardi soir 9 décembre prendra en considération le rapport de la commission des affaires municipales au sujet d'un nouveau mode d'administration pour la cité de Montréal, et que la Chambre siègera immédiatement après pour entendre M. l'échevin Brodeur et prendre à son tour le rapport en considération au cas où le Conseil le lui aurait référé.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE.—M. Catelli fait observer que le gouvernement étudie le projet de développer la voie du Saint-Laurent à l'ouest de Montréal ce qui comporterait une dépense de quelque 300 millions. M. Catelli demande la mise à l'étude du projet afin de voir s'il ne vaudrait pas mieux construire le canal de la baie Georgienne.

La Chambre en réfère à la commission des transports et au comité du canal de la baie Georgienne.

LE PONT ENTRE SAINTE-ANNE ET VAUDREUIL.—M. Catelli fait remarquer que le gouverne-

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Tél. Main 1762 55, rue ST-JACQUES

Tél. Main 8494-8495

EDMOND BROSSARD, C.R.

Avocat-Conseil de la Chambre de Commerce, de l'Etude Brossard, Forest, Lalonde et Coffin.

AVOCATS

55, rue St-Jacques, Edifice du "Crédit-Financier," MONTREAL

Tél. Main 2215-2216

LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL

AVOCATS

Edifice Montreal Trust,

11 Place d'Armes, MONTREAL.

J. C. Lamothe, L.L.D., C.R.

Emilien Gadbois, L.L.L.

J. Marchal Nantel, B.C.L.

J. P. Charbonneau.

Bureau: Main 2960 et 4702 Résidence: West 2212

L. H. Archambeault

AVOCAT

72 NOTRE-DAME EST

Tél. Main 1959

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

Bélanger et Bélanger

NOTAIRES, COMPTABLES et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances, Règlement de successions

50, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAULT

NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

Garand, Terroux & Cie

Banquiers et Agents de Change

48, rue Notre-Dame est, MONTREAL

Près de la Place d'Armes

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.

Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER

AUTREFOIS

PIGEON, PIGEON & DAVIS Edifice "Power" MONTREAL

OUIMET & LESAGE

INGENIEURS-CONSEILS

ARPENTEURS-GEOMETRES

Travaux Municipaux — Filtration

76, rue St-Gabriel,

MONTREAL

Tél. Main 696.

TEL. MAIN 2240

DE GASPE BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 28 Edifice Assurance Royale

2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Main 4702

Tél. St-Louis 421

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs, système d'égouts, système d'irrigation, pavages, installations hydro-électriques, ponts, lacustrages, rapports financiers.

72, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Tél. St-Louis 2925

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'Ecole Polytechnique

Arpentages, plans & devis, cahiers de charges, etc., pour toutes constructions de ponts, aqueducs, égouts, poutres d'eau, constructions métalliques, etc.

1294, rue St-Hubert, MONTREAL

Ingénieurs — Arpenteurs

Architectes

Vincent, Girouard et Vincent

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivisions — Bornages — Brevets d'inventeur — Evaluations.

Tél. Main 1122

Tél. Main 5479.

Alcide CHAUSSÉ

ARCHITECTE

Plans, Devis, Expertises, Arbitrages, Evaluations, etc.

72, RUE NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Dr J. H. Villeneuve M. V.

(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone, Main 1398 JOUR ET NUIT

TEL. BELL MAIN 4732

FABRIQUE CANADIENNE DE BANDAGES

C. MAJ. TIN, Prop.

MEMBRES ARTIFICIELS, — BANDES HERNIAIRES, — APPAREILS POUR DIFFORMITES, — BAS ELASTIQUES — CEINTURES ABDOMINALES

36-38 RUE CRAIG EST, MONTREAL

Joseph Fortier LIMITEE

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMES

angle Notre-Dame et St-Pierre MONTREAL.

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 448.

Main 2957

Arthur C. O'Donoghue

COURTIER D'ASSURANCES

35 rue St-Jacques

Emile Lepage

Entrepreneur et Importateur.

Marbre, Tuiles, Mosaïques et
Ardoise.

SPECIALITE:
PLANCHERS EN TERRAZZO

32-34, Saint-Vincent
MONTREAL

TEL. MAIN 938



EXIGEZ la marque "ALLIGATOR"
quand vous achetez
DES

Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.

Cette marque est la garantie d'une
qualité supérieure. Les marchandises
"Alligator" donnent un meilleur service,
une plus longue durée et elles ne coûtent
pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL. CAN.



Les vieux planchers sont refaits à
neuf.

Planchers de toutes sortes.

Planchers pour navires.

Simplex Floor Finishing
Appliance Co., Limited

Téléphone MAIN 8547.

Bureau-chef: 119 rue Bleury
MONTREAL

Aussi à OTTAWA, SHERBROOKE,
TROIS-RIVIERES.

Toutes COMMANDES exécutées prompte-
ment dans toutes les parties de la ville
sans frais extra. AUX PLUS BAS
PRIX.

Les commandes par téléphone sont
promptement exécutées.

DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de

CHARBON

de toutes sortes

BOIS, GRAINS ET FOIN

EN GROS ET EN DETAIL

1403 AVENUE HOTEL DE VILLE

Tél. St-Louis 5742-4125

MONTREAL



Un
Jardin
de
Prix

C'est une grande
satisfaction de
cultiver, dans son
jardin, des légum-
mes et des fleurs
qui peuvent être
exhibés dans les
concours de cul-
ture maraichère
et d'horticulture.
Vous atteindrez
ce but en semant
les GRAINES de
HAUTE QUALI-
TE

D et F

Par l'emploi exclusif des graines D et F,
M. F. S. Watson, de Lachine, P.Q., a,
l'an dernier, remporté 55 premiers prix.

Ayez votre jardin primé l'été prochain

Catalogue gratis sur demande

DUPUY & FERGUSON

83, Place JACQUES-CARTIER,
MONTREAL

ACCESSOIRES ET

FOURNITURES

D'AUTOMOBILES



Kimball J. & Co.

Ludger Gravel & Fils

24 Place Jacques-Cartier MONTREAL

Pho. } Main 520
Après 6 hrs P.M. East 8276

Venez nous voir pour vos accessoires

ment provincial a voté des subsides pour la construction d'un pont à Batiscan, et demande si le moment ne serait pas opportun de s'entendre avec Ottawa et Toronto en vue de la construction d'un pont entre Sainte-Anne et Vaudreuil.

FACTURES ET LIVRES STERLING. — M. Joseph Fortier porte à la connaissance de la Chambre de commerce que les douanes canadiennes exigent que les factures des marchandises importées de Grande-Bretagne soient faites en dollars et non en livres sterling.

PROPOSITION D'UN NOUVEAU MEMBRE. — M. E.-A. Ouimet, de la Canada Credit Co. est présenté par M. J.-T. Armand.

Et la séance est levée.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni en séance spéciale le mardi soir 9 décembre 1919 sous la présidence de M. Joseph Quintal.

Etaient présents:—MM. Alfred Lambert, 1er V.-P., Joseph Ethier, 2me V.-P., C.-H. Catelli, Adéland Fortier, Israël Cardin, J.-A. Laferté, J.-A. Paulhus, Henri Viau, J.-O. Labrecque, Joseph Fortier, Emile Rolland, Jos. H.-E. Pellerin, J.-P. Gervais, Frank Pauzé, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. J.-T. Armand, Dr J.-C. Poissant, C.-A. Morin, Alex. Charette, Jos. Chartier, P.-G. Dugré, Emery Larivière, C.-B. Hamelin, membres de la Chambre.

Objet de la séance: Prise en considération du rapport de la commission des affaires municipales sur le mode d'administration de la Cité de Montréal.

Après lecture du rapport par le secrétaire, M. Joseph Ethier, appuyé par M. Joseph Fortier, en propose l'adoption.

Je crois, déclare M. Catelli, que nous devrions laisser la commission administrative faire son terme et que, par conséquent, il n'est pas opportun d'intervenir pour demander un nouveau mode.

M. Emile Rolland craint que deux groupes d'administrateurs tenant leurs pouvoirs de deux groupes différents d'électeurs ne soient souvent en conflit.

M. Catelli, appuyé par M. Rolland, propose que le rapport soit renvoyé à six mois.

Vous n'ignorez pas, dit M. Adéland Fortier, que sir Lomer Gouin a demandé aux citoyens de Montréal de suggérer un nouveau mode d'administration. Celui qui est proposé au Conseil me paraît excellent: les propriétaires, responsables de la dette municipale, choisiraient eux-mêmes les membres de leur conseil d'administration, et tous les autres électeurs seraient représentés par les échevins de quartier. Si plus tard il semblait expédient d'amender ce rapport, il en serait toujours temps.

Le projet devant le Conseil, fait observer M. le président, a été adopté il y a deux ans par la Chambre. Il a été étudié longuement et à plusieurs reprises et, si quelques détails en sont encore discutés, tout le monde paraît d'accord sur l'ensemble. Sir Lomer se dit prêt à étudier la question: à la Chambre de soumettre son projet.

Le projet qui nous est soumis, dit M. Lambert, contient un principe qui devrait donner satisfaction à la population. Nous avons réussi naguère à le faire accepter par les représentants des syndicats ouvriers. Mais je ne puis admettre que les membres de la commission des finances aient le droit de voter au Conseil municipal. Je crois qu'il faut tenir compte aussi de l'objection de M. Catelli quant à la question d'opportunité. La Commission administrative a encore deux ans pour finir son terme; si le mode d'administration préconisé par la Chambre de commerce était adopté aujourd'hui, il s'écoulerait un certain temps avant qu'il pût être mis en vigueur, de sorte que la Commission administrative n'en aurait plus que pour 12 ou 15 mois. C'est pourquoi il me semble que nous pourrions attendre la fin de son mandat.

Le changement que nous demandons, explique M. Ethier, ne devrait pas nécessairement se faire tout de suite. Nous soumettons un projet d'avance afin qu'on ait tout le temps voulu pour l'étudier.

A mon sens, affirme M. Catelli, le projet de la Chambre est excellent; c'est seulement son opportunité à l'heure actuelle qui me paraît discutable.

L'amendement Catelli-Rolland (renvoi à six mois) est mis aux voix et rejeté par 9 contre 4.

Votent en faveur. MM. Rolland, Laferté, Cardin, Catelli.

Votent contre. MM. Lambert, Ethier, Paulhus, Viau, Labrecque, Gervais, Pellerin, J. Fortier, A. Fortier.

Avant la mise aux voix de la proposition principale, M. Alfred Lambert déclare qu'il votera pour l'adoption du rapport bien qu'il ne soit pas en faveur du droit de voter au Conseil municipal concédé aux membres de la Commission des finances.

La proposition Ethier-J. Fortier (adoption du rapport) est mise aux voix et adoptée par 11 contre 2.

Votent en faveur. MM. Lambert, Ethier Laferté, Paulhus, Viau, Labrecque, Gervais, Pellerin, J. Fortier, A. Fortier, Catelli.

Votent contre: MM. Rolland et Cardin.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 10 décembre 1919, sous la présidence de M. Joseph Quintal.

Etaient présents:—MM. Alfred Lambert, 1er V.-P., Joseph Ethier, 2ème V.-P., C.-H. Catelli, Adéland Fortier, Joseph Fortier, Israël Cardin, J.-P. Gervais, J.-O. Labrecque F.-E. Fontaine, Emile Rolland, J.-H.-E. Pellerin, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. S. Ouimet, L.-M. Cornéliier, Dr T.-A. Brisson, A.-H. Hardy, J.-T. Armand, J.-O. Léger, J.-E. Desjardins, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le Conseil approuve les procès-verbaux de la séance du 26 novembre et de la séance spéciale du 9 décembre.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

ABSENCE DE M. J.-A. BRODEUR.—M. Brodeur

exprime ses regrets—dans une lettre datée du 5—de ne pouvoir traiter des questions municipales devant la Chambre de commerce le mardi soir 9 décembre, parce qu'il sera absent de la ville.

REMERCIEMENTS.—M. le lieutenant-colonel Hercule Barré remercie la Chambre qui l'a félicité à l'occasion de sa nomination au poste de commissaire du commerce canadien à Paris.

LIGUE DU PROGRES CIVIQUE.—M. de Dr Atherton invite la Chambre à se faire représenter à la réunion du comité du logement de la Ligue du progrès civique, qui se tiendra au Board of Trade le vendredi après-midi 12 décembre. Le Conseil désigne MM. Lambert et Ethier.

TARIFS DE TRANSPORT.—Le Conseil transmet à la commission des transports le supplément 13 du classement des tarifs de transport No 16, qui nous est communiqué par la Canadian Freight Association.

LES PONTS DE L'ILE PERROT.—M. J.-O. Léger suggère que, si les ponts de l'île Perrot ne doivent pas être construits prochainement, le gouvernement exploite un service de chalands.

Le secrétaire reçoit instructions de s'informer auprès de M. Gustave Boyer, dans quel état est le projet de construction des ponts.

LES ADRESSES DES PARTIES DANS LES ACTES NOTARIAIRES.—M. Edouard Biron secrétaire de la Chambre des notaires, écrit que le Conseil de la Chambre, qui approuve la demande de la chambre de commerce, engagera dans un article de la Revue du Notariat les notaires à inscrire dans leurs actes l'adresse complète des parties en cause. La question sera en outre référée à la commission de législation de la Chambre des notaires, qui siègera en juillet 1920.

PROPAGANDE PATRIOTIQUE.—M. le président fait part au Conseil qu'il a reçu de M. le sénateur Belcourt une lettre, lui suggérant de faire distribuer par les membres de la Chambre de commerce un certain nombre d'exemplaires de *Clash*, de M. H. Moore, et de *Bridging the Chasm*, de P. F. Morley. Le Conseil en réfère à l'exécutif et à la commission des finances.

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.—Le Conseil adopte unanimement le rapport suivant qui lui est soumis par l'exécutif :

L'exécutif a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce de prier le gouvernement provincial d'étudier l'opportunité de créer à Québec un ministère ou département du commerce et de l'industrie qui, centralisant tous les services maintenant dispersés, intéressant le commerce et l'industrie, aurait pour objet de favoriser par tous les moyens possibles le développement du commerce et de l'industrie dans la province de Québec.

HOTEL DE 16 ETAGES.—Sur proposition de M. Cardin appuyé par M. A. Fortier, le Conseil confie à la commission des affaires municipales l'étude de la demande de la compagnie qui voudrait construire à Montréal, un hôtel de 16 étages.

ANNEXIONS.—M. A. Fortier fait observer que jusqu'ici Montréal n'a annexé en général que des municipa-

lités dont la situation financière était précaire, et il donne avis de motion qu'à la prochaine séance il proposera que l'on mette à l'étude l'opportunité d'annexer d'autres municipalités en établissant, si nécessaire, des bases différentes d'impôt.

A la demande de M. Fortier, le secrétaire reçoit instructions de s'informer quelles sont les émissions faites par les municipalités de Saint-Michel, Montréal-Est, Montréal-Nord et Pointe-aux-Trembles, et si elles payent les intérêts de leurs obligations.

LE CHANGE AUX DOUANES.—M. Ethier, appuyé par M. Catelli, propose et fait adopter unanimement que le Conseil de la Chambre de commerce recommande au gouvernement de faire calculer au cours du jour—et non pas au pair—la douane sur les marchandises importées facturées en monnaie étrangère.

NOTRE COMMERCE AVEC L'EUROPE ORIENTALE.—M. Lambert fait observer que la Pologne, la Yougoslavie et la Tchéco-Slovaquie sont peut-être les pays qui offrent, à l'heure actuelle, les plus intéressants débouchés à nos manufacturés; mais que, faute de renseignements précis et de représentant autorisé, le commerce avec ces territoires présente les plus grandes difficultés. Devant ces représentations, le Conseil décide de recommander au Gouvernement du Canada de nommer le plus tôt possible un commissaire du commerce canadien, parlant les deux langues officielles, pour la Pologne, la Yougo-Slavie et la Tchéco-Slovaquie.

RACCORDEMENT DU TRANSCONTINENTAL A MONTREAL.—M. Catelli fait observer que la commission des chemins de fer de l'Etat sera à Montréal les jeudi 11 et vendredi 12 décembre, et suggère qu'il serait bon que la Chambre de commerce renouvelât la demande qu'elle fait depuis 1909 de raccorder Montréal au Transcontinental.

M. le président soumet que si le Conseil nomme une délégation, elle devra avoir instructions de demander, sans préciser autrement, le raccordement le plus direct et le plus économique possible, en tenant compte du coût de la construction et du développement du territoire traversé.

C'est là, confirme M. Catelli, la demande la plus raisonnable, celle qui a le plus de chances d'être agréée.

Le Conseil nomme comme délégués MM. Quintal, Lambert, Catelli et Adélar Fortier.

M. Cornéliier présente une députation de Joliette, MM. Boucher et Plourde.

M. Boucher expose qu'il a mission de demander un raccordement du Transcontinental à Montréal en passant par Joliette.

M. le président fait voir qu'il y a là deux questions distinctes. Le 26 mars dernier, la Chambre de commerce a appuyé la requête de la Cité de Joliette qui demandait un chemin de fer de colonisation vers la Mattavanie. Tandis qu'aujourd'hui, le Conseil vient de décider de réitérer la demande qu'il a faite plusieurs fois depuis une dizaine d'années de raccorder Montréal au Transcontinental, sans recommander particulièrement aucun tracé.

M. Boucher se déclare satisfait de l'attitude de la Chambre de commerce.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 17 décembre 1919 sous la présidence de M. Joseph Quintal.

Étaient présents:—MM. Alfred Lambert, 1er V.-P., Jos. Ethier, 2ème V.-P., C.-H. Catelli, Ludger Gravel, Israël Cardin, Jos. Elie, Jos. Fortier, J.-H.-E. Pellerin, Raoul O. Grothé, Roméo Brosseau, J.-P. Gervais, J.-O. Labrecque, Henri Viau, J.-A. Paulhus, F.-E. Fontaine, J.-A. Laferté, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—M. Hercule Barré, invité, Ed. Montet, R.-B. Sauvage, J.-O. Léger, U. Ethier, Avila Dufort, C.-A. Morin, S.-D. Vallières, Emery Larivière, Ed. Gariépy, Aquila Legris, Arsène Lavallée, C.R., W.-A. Baker, C.R., C.-E. Gravel, Léon Trépanier, S. Ouimet, T. Rymond, J.-T. Armand, H. Beauregard, J.-I. Lussier, J.-G.-A. Filion, Chs. Emard, J.-P.-L. Bérubé, Théo. Marot, Alfred Colas, Lambert de Roode, P.-G. Dugré, A. Laureys, Rod. Carrière, Dr J.-C. Poissant, membres de la Chambre.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 10 décembre.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

CORRESPONDANCE EN FRANÇAIS.—M. J.-O. Léger communique une lettre de M. J.-H. Lemieux, sous-secrétaire des Fermiers-Unis d'Ontario demandant que les correspondants de la province de Québec écrivent en français à cette association. Un appel dans ce sens sera inséré dans le BULLETIN.

POUR LE DEVELOPPEMENT DE MONTREAL.—La Montreal Publicity Association soumet un plan ayant pour objet d'activer le développement industriel et commercial de Montréal.

Le Conseil en réfère au comité d'initiative.

NOTRE COMMERCE AVEC LA POLOGNE.—Sir George Foster, en réponse à la résolution de la Chambre de commerce, déclare que la question du transport et du change et les conditions économiques générales rendent les échanges très difficiles avec la Pologne, la Yougoslavie et la Tchéco-Slovaquie, mais que, néanmoins, le Gouvernement se documente sur ces pays en vue de relations futures.

M. Catelli fait observer que, malgré tout, les marchandises allemandes, anglaises et américaines affluent dans ces pays, pendant que nous attendons.

Le meilleur moyen de rétablir la vie normale dans ces pays, ajoute M. Lambert, ce serait sans doute de commercer avec eux.

Le secrétaire reçoit instructions d'écrire au ministre du Commerce que la Chambre est d'autant plus satisfaite d'apprendre que le Gouvernement se documente sur ces pays nouveaux, que plusieurs de ses membres y ont des affaires en cours ou en perspective.

LE QUAYAGE A MONTREAL.—Le Conseil adopte à ce sujet un rapport de la commission des transports qui sera inséré dans le BULLETIN.

LE SERVICE DU QUEBEC, MONTREAL & SOUTHERN RY.—Le Conseil adopte sous ce titre un rapport de la commission des transports, dont le texte sera inséré dans le BULLETIN.

LE RACCORDEMENT DU TRANSCONTINENTAL A MONTREAL.—Le secrétaire rend compte de l'entrevue de la délégation qui s'est présentée devant la commission des chemins de fer nationaux pour demander que Montréal soit relié au Transcontinental. Le BULLETIN publiera ce compte-rendu.

CAUSERIE DE M. HERCULE BARRE.—Présenté par M. le président, M. Hercule Barré déclare tout d'abord qu'il est venu, non pas en qualité de commissaire du commerce canadien à Paris, mais en tant que membre de la Chambre de commerce, dont il escompte l'appui pour rendre tous les services possibles dans sa nouvelle fonction.

M. Barré a constaté que les maisons de la province de Québec ne fournissent pas assez de renseignements au ministère du Commerce quant à leurs possibilités d'exportation.

L'une des premières instructions que j'aie reçues, c'est de faire des enquêtes dans les régions dévastées, afin de constater ce que le Canada est en état de fournir. Notre pays jouit en France à l'heure actuelle, d'une popularité qui facilitera beaucoup les relations commerciales. Seulement, la dépréciation du franc rend les achats très onéreux pour les Français, qui désirent vendre autant qu'ils ont besoin d'acheter. Il faudra donc s'efforcer d'organiser des échanges directs entre la France et le Canada.

Je devrai, ajoute M. Barré, rédiger en anglais mes rapports commerciaux adressés à Ottawa. Et il engage les commerçants de la province de Québec à communiquer en anglais avec le ministère du Commerce afin que celui-ci n'ait aucun prétexte pour ne pas transmettre, le cas échéant, ces communications aux commissaires du commerce canadien des autres parties de l'Empire britannique, qui ignorent le français.

M. Barré remercie la Chambre qui l'a félicité de sa nomination et les membres qui lui ont prêté la plus grande attention.

M. Alfred Lambert, remerciant le conférencier, rappelle comment, au cours d'un torpillage, le lieutenant Barré sauva du naufrage le colonel Guthrie, blessé. Il n'y a pas de doute, ajoute-t-il, que M. Barré fera aussi bien son devoir dans sa nouvelle sphère d'action. Grâce à lui, il nous sera plus facile de traiter avec la France. La nomination de M. Barré fait partie du plan de réorganisation de notre représentation commerciale à l'étranger. Nous espérons que ce plan se développera et que le Canada aura bientôt des commissaires dans tous les marchés intéressants, notamment en Pologne, en Yougoslavie et en Tchéco-Slovaquie qui offrent à l'heure actuelle d'immenses débouchés.

M. le président propose une résolution de remerciements, qui est votée aux applaudissements unanimes, et promet à M. Hercule Barré l'entière collaboration de la Chambre de commerce.

COOPERATIVES.—M. Viau déclare que certaines coopératives, qui ne tiennent pas de magasins, font aux

détaillants une concurrence déloyale.

M. Sauvage annonce que l'Union des cultivateurs de Québec se constitue en coopérative et que, comme elle aura des comptoirs, des magasins, des entrepôts elle fera un commerce légitime.

M. Gravel fait observer que personne ne peut trouver à redire à ce qu'une coopérative fasse un commerce régulier.

Le Conseil en réfère au comité d'initiative, avec instructions de se prononcer sur la question de savoir quelles sont les coopératives qui ont le droit d'acheter en gros, et quelles sont celles qui ne l'ont pas.

LES PONTS DE L'ILE PERROT. — M. Gustave Boyer annonce pour le jeudi 22 janvier une réunion de la commission des ponts de l'île Perrot.

M. Joseph Elie exprime l'espoir que cette importante question reçoive bientôt une solution.

TARIFS DES MARCHANDISES.—M. Catelli communique au Conseil un avis de la Canadian Freight Association concernant la section 51 de la loi des chemins de fer 1919, et le Conseil autorise la commission des transports à prendre à ce sujet l'initiative qu'elle jugera opportune.

AJOURNEMENT.—Sur proposition de MM. C.-H. Catelli et Ludger Gravel, il est résolu: "Que le Conseil suspende ses séances jusqu'au mercredi 14 janvier 1920 et qu'entre-temps l'exécutif soit autorisé à expédier les affaires courantes de la Chambre de commerce."

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES. — MM. Gustave Boyer, député de Vaudreuil, et Charles C. Descarry, cultivateur, sont tous deux présentés par M. Joseph Quintal.

Et la séance est levée.

Notre commerce avec le Japon augmente

LES EXPORTATIONS DU CANADA A CE PAYS SONT DE 146 POUR CENT PLUS CONSIDÉRABLES QU'ELLES NE L'ÉTAIENT LORS DE LA DECLARATION DE LA GUERRE

LA PULPE CANADIENNE PRIME

Jusqu'au début de la guerre le Canada était très peu connu des Japonais en général. Mais depuis que le Canada a envoyé son premier contingent de 32,000 hommes en France, en 1914, le commissaire canadien du commerce à Yokohama, A.-E. Bryant, dit que le Japon s'est occupé davantage du Canada. Lorsque le Japon apprit que nous fabriquions des munitions et constructions des navires, il se mit à faire des enquêtes sur nos ressources, et fut tout surpris de constater que nous étions un pays manufacturier et que nous produisions une foule de choses qu'il importait des autres pays. Comme résultat de cette découverte, le Japon nous envoya un grand nombre de fonctionnaires de l'Etat et d'hommes d'affaires pour faire des études sur notre pays. Il désirait savoir ce qu'il pourrait acheter ici et ce qu'il pourrait nous vendre en retour. Ces hommes sont retournés en leur pays persuadés

que le Canada était un marché splendide pour les produits japonais. Ils constatèrent également que le Japon pourrait importer avec profit une foule de choses du Canada. Ainsi, le commerce entre le Canada et le Japon a considérablement augmenté, en dépit des nombreux obstacles à surmonter à cause de la guerre.

En 1914, le Japon importait des produits canadiens pour une valeur de 1,075,023 yens (un yen vaut environ 50 cents en temps normal). En 1917, ces importations atteignaient le chiffre de 2,557,108 yens, tandis que les importations au cours des dix premiers mois de 1918 atteignent les 6,297,551 yens, et au cours du mois d'octobre dernier le Japon a importé des marchandises canadiennes évaluées à 1,469,743 yens, soit un chiffre plus considérable que celui de toute l'année 1914.

AUGMENTATION DES EXPORTATIONS JAPONAISES

Les exportations japonaises au Canada ont augmenté de 4,994,125 yens en 1914 à 16,158,202 yens en 1917, tandis qu'au cours des dix premiers mois de cette année on a exporté au Canada des produits évalués à 20,818,597 yens.

Ainsi, au cours des dix premiers mois de 1918, le Canada a augmenté ses exportations au Japon de 146 pour 100, tandis que les exportations du Japon n'ont augmenté que de 70 pour 100.

Maintenant que la pulpe canadienne prime sur ce marché, et que les restrictions sur ces exportations seront enlevées par suite de la fin des hostilités, nos fabricants de pulpe devraient essayer d'augmenter leurs exportations au Japon. La consommation annuelle de pulpe au Japon est de 100,000 tonnes. Bien que les moulins domestiques augmentent leur rendement dans le but de diminuer les importations, on dit que la production ne dépassera pas 55,000 tonnes cette année; ainsi il y aura un bon marché pour 45,000 tonnes de pulpe canadienne.

L'offre et la demande

(La Chambre de commerce décline toute responsabilité sous cette rubrique.)

—Professional and Business Section, Department of Soldiers' Civil Re-establishment, room 100, Drummond Building, Montreal (Tel.: Uptown 5120) offre les services d'avocats, de médecins, d'hommes d'affaires d'expérience, de comptables, de sténographes, de commis de bureau.

—Reginald Higgs (de la firme R. F. Higgs & Co. Ltd., 22, Carrington Street, Sydney, N. G. S., Australie) Hotel Pennsylvania, New York, demande représentations à commission. Viendra au Canada, si perspectives.

—Judson Freight Forwarding Co., Room 446, Marquette Building, Chicago, ayant des représentants dans principaux ports de mer, offre ses services aux exportateurs.

—Adolphe Schöch, boîte postale 456, Marseille, demande représentations et offre: coriandre, cumin, gomme sandaraque, gomme euphorbe.

—Gustave Plot, 81, rue Hoche, Le Mans (France), demande situation dans maison de commerce canadienne.



LE BON PAIN

La Farine qui donne un pain de qualité et plus de pain que n'importe quelle autre farine, la favorite des boulangers, c'est la

Farine Fleur de Lis

Blanche et Pure comme le Lis

Fabriquée avec le plus beau blé canadien, elle est particulièrement riche en gluten, lequel donne au pain cette mie longue, élastique, délicate, si appréciée de la clientèle.

Que vous vous serviez d'un pétrin mécanique ou que vous boulangez à la main, elle vous donnera quantité, qualité et profit.

La FARINE FLEUR de LIS est vendue partout en sacs de 98 lbs., et en barils de 98 et 196 lbs.

ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO., Limited
MONTREAL.



Farine Fleur de Lis

L'ANNONCE CI-DESSUS DE LA FARINE "FLEUR DE LIS" fait partie d'une série qui va paraître de semaine en semaine, dans tous les journaux de la Province de Québec. Cette publicité va déterminer une forte demande: avez-vous assez de stock en mains pour y faire face?

La Farine "FLEUR DE LIS" a fait sa marque; elle donne un pain tout à fait supérieur; elle donne plus de pain que n'importe quelle autre farine.

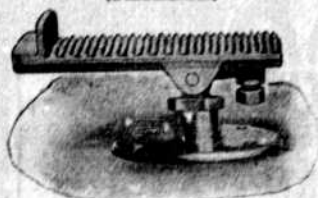
Préparez-vous à répondre à la demande; nous sommes prêts à remplir vos commandes.

Vendue partout en sacs de 98 lbs. et en barils de 98 et 196 lbs.

St. Lawrence Flour Mills Co., Limited

MONTREAL

LA PEDALE D'ACCELERATION
"FEASTER"
(PATENTE)



HENRI DESROSIERS,
302, AVE NORTHCLIFFE,
MONTREAL.
SEUL REPRESENTANT AU CANADA.

P. A. GAGNON

Comptable licencié
Chartered Accountant
Chambres 315, 316 et 317,
EDIFICE MONTREAL TRUST
11, PLACE D'ARMES
MONTREAL
Tél. Main 4912

Eugène Prévost
L.I.C.

Rodolphe Bédard
L.I.C.

Prévost & Bédard
(Licenciés Institut Comptables)
LIQUIDATEURS DE FAILLITES
Règlements promptement effectués

Edifice Royal Trust, 107 St-Jacques
Chambre 506. Tél. Main 1056

TELEPHONE BELL, MAIN 3285

Ernest St-Amour

CURATEUR ET LIQUIDATEUR DE
FAILLITES, COMMISSAIRE POUR LA
PROVINCE DE QUEBEC

EDIFICE MONTREAL TRUST
No. 11 PLACE D'ARMES,
CHAMBRES 713 et 714
MONTREAL

HOTEL "PLAZA"

NOUVEAU ET MODERNE
PLANS EUROPEEN ET AMERICAIN.
\$3.00 et plus.
52-54 Place Jacques-Cartier

TEL. MAIN 1440. MONTREAL.

Tél. MAIN 7362 P.-V. Rougier

A. Décarv

J. N. E. Gélinas

COMPTABLE

Spécialités: Vérification des livres des
municipalités, commissions scolaires, so-
ciétés mutuelles et compagnies d'assu-
rance.

92, RUE NOTRE-DAME EST,
MONTREAL

Henri Viau, L.I.C.

Licencié Institut Comptable

Comptable-Vérificateur

Chambre 303. 137 Rue McGill.
Edifice Shaughnessy. MONTREAL.

TEL. MAIN 7308

J. P. O'SHEA & CIE

IMPORTATEURS
de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres
(Plate glass)

Vitres pour tout usage

15, ruelle Perrault, MONTREAL

TELEPHONES: EST 1878-3241

Ed. Gernaey

FLEURISTE

108 et 110, rue Ste-Catherine Est
MONTREAL

Spécialité: Tributs Floraux en Cire.

Rougier Freres

Cie Incorporée

IMPORTATION DE

PRODUITS FRANÇAIS

32, Boul. de la Bastille, Paris.

Siège Social:

63, rue Notre-Dame Est, Montréal

H. Beauregard

Comptable

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél Main 785

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUFs FRAIS, PLUMES.

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

MARCHE BONSECOURS

Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE

Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage



223 boul.
St-Laurent

MONTREAL

—L. & G. Petit, Verviers (Belgique), offre: verrerie, boutons, dentelles, fil à coudre, merceries, tissus, toiles métalliques, coutellerie, clous, ustensiles de ménage.

—Compania Transmarina de Cula, P. O. Box 2455, La Havane, offre aux intéressés tous renseignements sur la situation du sucre.

—Edward S. Thurban, Hotel Washington, La Havane (Cuba) demande une situation dans un bureau. (Détails au secrétariat de la Chambre de commerce.)

—W. P. Storey, P. O. Box 1493, Auckland, N. Z., demande représentations.

—L. Bailen, P. O. Box 339, Cape Town, S. A., demande représentations: saumon, farine.

—E. P. McCartney, 10, Stone Street, Port of Spain, Trinidad, B. W. I., demande représentations. (Sera de passage au Canada en mai.)

—Major O. H. von Milligen, General Staff, G. H. Q., Constantinople, demande prix rendu (c.i.f.) maisons démontables, Constantinople et Smyrne.

—Yanuma & Co. Ltd., Ginza, Tokio, offre: tissus soie, bas et chaussettes soie, bas et chaussettes coton.

—Yamasa & Co., Kyomachibori 2, Osaka (Japon), fabricants, offrent: boutons, brosses.

—Japanese Esperanto Commercial Corporation, 70-c Yamashicho, Yokohama (Japon) offre et demande un grand nombre d'articles dont on trouvera la liste au secrétariat.

—Continental Commercial Corporation, 71-a Merchant Street, Rangoon (India), offre et demande un grand nombre d'articles. Circulaire au secrétariat.

Accusé de réception

CANADA: — Chambre de commerce française de Montréal: *Bulletin mensuel* — *Agricultural Statistics* — *Le Bulletin des Agriculteurs* — *Bulletin municipal d'hygiène* — Chambre de commerce de Québec: *Bulletin du Comité des Industries* — Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée): *La Rente* — L.-G. Beaubien & Cie: *L'Economiste canadien* — Royal Securities Corporation: *Investment Items* — *L'Union agricole* — Chevaliers de Colomb: *L'Abri* — Ministère du Commerce et de l'Industrie: *Weekly Bulletin*; *Monthly Report of the Trade of Canada* — Greenshields & Co.; *Monthly Review* — *The Journal of Commerce* — *Le Journal d'Agriculture* — *The Canadian Patent Office Record* — *La Semaine commerciale* — *Bulletin mensuel de la statistique agricole* — *The Monetary Times* — *Industrial Canada* — *Gazette officielle de Québec* — *La Conservation* — *Le Bulletin de la Ferme* — Ministère du Travail: *La Gazette du Travail* — The Board of Railway Commissioners for Canada: *Judgments, Orders, Regulations and Rulings* — Canadian Bank of Commerce: *Monthly Commercial Letter* — *Pharmaceutical* — *Pulp and Paper Magazine* — *Publicité* — *Canadian Mining Journal* — *Le Canada* — Consulat général de Russie à Montréal: *La Cause commune*; *Russian Economic League Bulletin* — Beausoleil (limitée): *Le Placement* — Canadien-Pacifique: *Across Canada with the Prince* — Department of Trade and Commerce: *Report*

of the Canadian Economic Commission (Siberia) — *Acts of the Parliament of Canada, 1919* — Department of Mines: *Smelter Treatment Rates* — Ministère de l'Agriculture: *Rapport 1918-19*; *De la culture des arbustes fruitiers* —

FRANCE: — *Revue de l'Union Economique du commerce extérieur* — *Chimie et Industrie* — *Le Soir* — *L'Industrie française de la Conserve* — *L'Outillage industriel, commercial et maritime* — *Bulletin de la Chambre de commerce de Paris* — *L'Exportateur français* — *La Revue commerciale* — *Le Journal des chambres de commerce françaises et étrangères* — *L'Economiste européen* — *Le Pion* — *Commerce et Industrie* — *La France économique et financière* — *La Démocratie nouvelle* — *Chambre de Commerce d'Angoulême: Bulletin mensuel* — *L'Economiste indépendant* — *Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France* — *L'Economiste moderne* — *L'Industrie chimique* — *Journal des Economistes* — *Bois et résineux* — *La Victoire Economique* — *L'Eclair* — *La Revue tunisienne* — *Bulletin de l'Union des Associations des anciens élèves des écoles supérieures de commerce* — *Les Idées nouvelles* — *British Chamber of Commerce (Paris): Bulletin* — *Le Journal de la Foire de Lyon* — *Mercure* — *La Ligue du libre-échange: Circulaire* — *Chambre de Commerce de la Rochelle: Extrait des procès-verbaux, 1915, 1916, 1917* — *Etablissements Jacob Holtzer: Album illustré.*

ROYAUME-UNI: — *The Graphic Promulgator* — *The Manchester Guardian (Weekly)* — *Commerce Reports* — *The British Trade Review* — *Glasgow Chamber of Commerce Monthly Journal* — *Accounts relating to the Trade and Commerce of certain Foreign Countries* — *London Chamber of Commerce Journal* — *Anglo-Spanish Trade Journal* — *Tropical Life* — *Anglo-Swedish Trade Journal* — *The Board of Trade Journal* — *The Shoe and Leather Record* — *Huddersfield Chamber of Commerce Journal.*

ETATS-UNIS: — *The Guaranty News* — *National City Bank of New-York: Economic Conditions; Governmental Finance, U. S. Securities* — *International Trade Developer* — *The American Exporter* — *U. S. Com-*

M. Maurice Dubrule

offre à prendre des représentations canadiennes pour l'importation ou l'exportation.

Tous les renseignements seront fournis gracieusement aux membres de la Chambre de commerce qui voudraient avoir un représentant en France pour la vente de leurs marchandises ou produits.

Adresse temporaire:

COMMISSARIAT CANADIEN,
17, boul. des Capucines,
PARIS, FRANCE.

merce Reports (daily) — Guaranty Trust Co: Trading with Australia — N. Y. Central Magazine — Emerson — Brantigham Implement Co. (Rocheford, Ill.): General Catalogue — The Community Builder (Erie, Penn.).

AUTRES PAYS:—*L'Action belge* — *Belgique-Canada*—*La journée financière et économique* (Bruxelles)—*L'Amérique française* — *Norwegian Trade Review* — *The Oriental Journal of Commerce* (Tokio) — *Bulletin commercial et industriel suisse* — *La Suisse économique*—*Revue suisse d'exportation* — *The Japar Magazine* — *Yokohama Chamber of Commerce Journal* — *Eastern Commerce* — *Oriental Trade Journal* — *Heraldo Mercantile (Mexique)*—*Bolletino della Camera di Commercio et Industria di Torino* — *Actividad* (Monterrey)—*The Anglo-Spanish Trade* — *La Chambre de commerce française de Bogota* (Colombie): *Bulletin mensuel* — *Boletín de la Confederacion de Camaras de Comercio de los Estados Unidos Mexicanos* — *The Weekly Druggist* (Tokyo)—*Bulletin de la Chambre de commerce de Liège* — *British Chamber of Commerce Journal* (Shanghai) — *Bulletin de la Chambre de commerce française de Montevideo* (Uruguay) — *Camara de Comercio de Cali* (Colombie): *Boletín mensuel* — *Official Year Book of the Commonwealth of Australia* — *Statistics of the Dominion of New Zealand* — *L'Informatore Economico* (Trieste)—*Bulletin de la Chambre de commerce de Liège* — *Lac Lemán* (Album illustré).

SOURCE CAMILLE

EAU Minérale Naturelle

du Bassin de VICHY



Vente autorisée par le gouvernement de la République Française. Recommandée par la profession médicale contre: **Goutte, Dyspepsie, Diabète, Acide Urique, etc.**

Approvisionnez-vous de suite chez votre pharmacien ou votre épicier, car c'est la dernière expédition de la saison.

NAP. MORRISSETTE

Importateur

16-18 Place Jacques-Cartier - - MONTREAL

Chemin de fer National du Canada

SERVICE FACILE ENTRE
MONTREAL et OTTAWA

Par le tunnel du Mont-Royal et les rives attrayantes de la rivière Ottawa.

Laisse Montréal (terminus du tunnel):

10.25 a. m. tous les jours, excepté dimanche.
6.05 p. m. tous les jours.

Laisse Ottawa (Gare Centrale):

8.45 a. m. tous les jours.
6.00 p. m. tous les jours, excepté dimanche.

Chars parlours—excellent service de salle à diner sur tous les trains.

Billets et informations à la gare du tunnel ou à tous autres bureaux de billets des Chemins de fer Nationaux du Canada.

Etes-vous suffisamment assuré contre l'incendie?

Ne vous semble-t-il pas qu'il serait sage d'examiner votre police d'assurance à la lumière des conditions actuelles et de vous demander si réellement vous êtes suffisamment assuré contre l'incendie?

Nous sommes prêts à vous aider, persuadés que quelques bons conseils, dictés par l'expérience, qui n'entraîneront pour vous ni dépenses, ni obligations quelconques, pourraient vous être utiles.

Faites donc appel aux experts de la

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

Montreal



THEODORE MEUNIER,
Directeur.

Téléphone: Main 3380

Assemblée Annuelle des Actionnaires

DE LA

BANQUE D'HOCHELAGA

Un grand nombre d'actionnaires de la banque se sont réunis au siège social de la Banque, 112 rue St-Jacques, pour entendre la lecture du rapport annuel des Directeurs. L'assemblée était présidée par l'honorable F.-L. Béique, en l'absence du Président de la Banque, M. J.-A. Vaillancourt, retenu chez lui par une indisposition. M. Beaudry Leman, gérant-général, agissait comme secrétaire. Lecture est donnée du Bilan et du compte des Profits et Pertes. Le gérant-général, au nom du Conseil d'Administration, fait une revue des opérations de la Banque pour l'année écoulée, accompagnée de commentaires sur la situation générale.

Le compte de "Profits et Pertes" indique des bénéfices nets au montant de \$611,105, soit une augmentation d'environ \$16,000 — sur l'exercice 1918. Le pourcentage des profits nets au capital payé est de 15.27 p.c. contre 14.87 p.c. en 1918.

La comparaison entre les chiffres des bilans de 1919 et 1918 indique les changements suivants: La circulation des billets de la banque a augmenté de \$677,875; les dépôts ont augmenté dans le cours de l'année de \$10,886,488; l'actif liquide comprenait \$5,696,229, — en or, argent et billets du Dominion, \$3,600,000 déposés aux Réserves Centrales d'or, et \$3,974,868, représentant des chèques sur d'autres banques et des dépôts dans d'autres banques au Canada et à l'étranger, s'élève au total de \$16,271,097, soit une augmentation de \$755,026, dans le cours de l'année, l'actif immédiatement réalisable s'élève au total de \$33,907,261, soit une augmentation de \$5,721,699, dans le cours de l'année, cet actif immédiatement réalisable représente 52½ p.c. du montant total dû au public, sans tenir compte de \$2,414,032, représentés par des prêts à courts termes à des corporations municipales et scolaires; les prêts courants s'élèvent à \$32,030,872, soit une augmentation de \$8,039,474 sur l'année précédente.

Les progrès de la banque sont indiqués par l'augmentation de son actif total qui s'élevait à \$31,894,709 en 1913, et qui s'élève maintenant à \$71,517,806, et il y a lieu d'espérer que ses affaires continueront de prospérer et d'augmenter.

La Banque a organisé dans le cours de 1919, 31 succursales réparties comme suit:

PROVINCE DE QUEBEC

Montréal.—714 rue Gertrude, Verdun; 5419 rue Notre-Dame Est, Montréal-Est; Ville St-Pierre.

Chicoutimi, Hull, Lac Frontière, La Reine, L'Épiphanie, Nicolet, Pointe Fortune, St-Antoine-sur-Richelieu, St-Félix de Valois.

PROVINCE D'ONTARIO

Alexandria, Cochrane, Eastview, Hearst, Ste-Anne de Prescott.

PROVINCE SASI'ATCHEWAN

Cadilla, Debden, Dollard, Henry, Humboldt, Lafleche, Muenster, St-Brieux.

PROVINCE ALBERTA

Beaumont, Bonnyville, Falher, Grouard, Villeneuve.

SOUS-AGENCES CONVERTIES EN SUCCURSALES REGULIERES.

Province de Québec. — L'Annonciation, Macamic, Robertsonville.

Province Alberta. — Légal.

Toutes les succursales de la banque ont été dûment inspectées dans le cours de l'année fiscale écoulée.

Vos Directeurs désirent marquer leur appréciation du dévouement et du zèle qui ont été manifestés par les officiers et les employés de la Banque et reconnaître que leur travail et leur coopération ont grandement contribué aux résultats obtenus. Dans aucune autre entreprise financière, commerciale ou industrielle, le personnel est-il plus intimement associé à la direction et au développement des affaires que dans une banque?

L'administration des comptes, la sollicitation de nouveaux clients, les relations journalières au cours desquelles sont discutées et arrêtées les questions qui intéressent à la fois le client et la Banque relèvent des Gérants et de leurs assistants. C'est à l'activité, à la prudence, au jugement, à la courtoisie et à la compétence technique de ses employés qu'une Banque doit son succès lorsque ces qualités sont bien utilisées et dirigées. Il ne peut exister dans une Banque d'intérêts opposés et tout ce qui peut nuire à la Banque ou à ses actionnaires, ne peut être avantageux à ses employés et inversement tout ce qui profite à la Banque, la fortifie et augmente ses ressources, revient pour la plus large part au personnel qui a contribué à obtenir ces résultats. L'augmentation des affaires de la Banque a permis à vos Directeurs, d'abord au mois de décembre 1918, puis au mois de juillet 1919 d'accorder au personnel des augmentations de salaires substantielles et des bonis qui ont été particulièrement appréciés en vue du coût élevé de la vie. Afin de permettre aux employés de se mieux qualifier pour les positions qu'ils doivent occuper, des arrangements ont été pris avec la Direction de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal afin d'organiser des cours du soir spécialement adaptés aux besoins de la jeunesse qui se destine à la carrière de banque. Un cours spécial sur les "opérations de Banque" a été confié à M. Ernest Guimont, chef du service légal de la Banque, et ces conférences sont suivies par un grand nombre d'employés. La Direction de l'Ecole pourra sans doute, dans un avenir prochain, organiser ces cours par correspondances afin que ces facilités et ces avantages puissent être mis à la portée des employés qui ne demeurent pas à Montréal. Le bien-être physique du personnel n'a pas été oublié et dans le cours de l'année écoulée, la Banque a souscrit cinq mille dollars représentant cinquante souscriptions de membres à vie à l'Association Athlétique Amateurs National, dont le local magnifique et l'organisation de premier ordre offrent à la jeunesse des récréations hygiéniques dans un milieu sain.

L'année 1919 a été prospère pour notre pays et il est intéressant de noter les progrès réalisés dans le commerce extérieur du Canada depuis 1913. Pour l'année fiscale 1913 nos importations dépassaient nos exportations de \$293,000,000; en 1914 nos importations dépassaient encore nos exportations de \$163,000,000; en 1915 un changement commença à se dessiner et pour la première fois nos exportations dépassaient nos importations d'environ \$6,000,000; en 1916 l'amélioration s'accroît et nos exportations dépassent nos importations de \$271,000,000; en 1917, cette différence en notre faveur s'élève à \$34,000,000; en 1918 nous touchons le point culminant, grâce aux commandes de guerre qui affluent de toutes parts, et nos exportations s'élèvent au total de \$1,586,000,000, laissant une balance commerciale en notre faveur de \$624,000,000; en 1919 nous constatons qu'avec l'arrêt des commandes de guerre un fléchissement important se manifeste et la différence en faveur du Canada entre les exportations et les importations se chiffre à \$350,000,000. Certes ce dernier chiffre est encore satisfaisant et indique une situation bien supérieure à celle qui existait en 1913, en 1914 et en

1915, mais il y a lieu de tenir compte d'une tendance qui pourrait s'accroître et de noter qu'en même temps que nous devenons créanciers de l'Europe, qui est affaiblie et appauvrie par la guerre, nous continuons à rester débiteurs des Etats-Unis, par suite de la différence considérable entre nos achats et nos ventes dans ce pays. En 1919 nous achetions aux Etats-Unis pour \$737,000,000, et nous leur vendions pour \$444,000,000, laissant une différence en leur faveur de \$283,000,000. Une partie importante de nos achats aux Etats-Unis sont des produits naturels et de première nécessité comme le coton, le charbon et le sucre; à côté de ces produits indispensables des achats considérables se rapportent à des marchandises moins nécessaires comme le tabac dont nous avons acheté aux Etats-Unis pour \$10,000,000, des soieries pour \$8,000,000, des automobiles pour \$14,000,000. Il devient de plus en plus important pour le Canada, d'une part d'augmenter la production agricole, forestière et minière dont l'écoulement peut se faire aux Etats-Unis, et d'autre part de diminuer dans toute la mesure possible des importations de ce pays, particulièrement celles qui ne sont pas de nécessité absolue.

Actuellement, ce que nous importons de ce pays se trouve majoré de 8 p.c. à 10 p.c. par suite de la dépréciation de notre change et cette majoration vient s'ajouter au coût déjà très élevé d'un grand nombre de produits manufacturés indispensables. Les remèdes susceptibles d'améliorer la situation sont nombreux, mais le plus efficace et celui dont les autres dépendent, c'est la volonté de travailler et de produire.

Notre jeune pays qui est en pleine période de développement et qui a fortement taxé ses ressources durant la guerre doit éviter les grèves et les chômages stériles qui sont ruineux à la fois pour les individus et pour le pays. Toutes les nations, dans le traité de paix qui vient d'être signé, reconnaissent que le travailleur et l'ouvrier ont un droit incontestable à une part équitable du produit de leur travail, mais ce droit entraîne nécessairement de la part de ceux-ci le devoir de tenir compte des conditions économiques non seulement de leur pays mais des autres pays avec lesquels des relations commerciales existent. Les transactions internationales ont pris une telle importance entre les pays civilisés, par suite des progrès immenses réalisés dans les moyens de transport qu'aucun pays ne peut s'isoler des autres et espérer se créer une situation privilégiée par des arrangements douaniers ou des barrières plus ou moins artificielles et bien fragiles. Le travail secondé par l'instruction technique et supérieure est à la base du succès, s'il est bien dirigé et orienté dans la direction susceptible de donner les meilleurs résultats; c'est ainsi que l'encouragement le plus constant et le plus effectif doit être donné à la production agricole qu'il s'agisse de la culture des céréales et des fourrages, de l'élevage des animaux, ou de l'industrie laitière; c'est ainsi que des moyens de transport rapides et économiques doivent être établis pour que notamment nos richesses en charbon, malheureusement placées aux extrémités de notre pays, puissent être mises en plus grande quantité à la disposition du centre industriel et commercial du Canada afin de diminuer nos importations énormes de combustible américain; c'est dans le même but qu'il faut développer et exploiter, tout en adoptant des mesures de conservation, nos richesses forestières qui, après notre industrie agricole, fournissent à notre commerce extérieur son principal aliment. Notre domaine forestier, auquel la nature a généreusement adjoint des pouvoirs d'eau de grande puissance et facilement utilisables, a placé le Canada et

la province de Québec dans une situation privilégiée pour le commerce de bois et de papier.

La plupart des pays d'Europe et d'Amérique sont aujourd'hui tributaires du Canada pour les bois de commerce, pour la pâte de bois mécanique et chimique et pour le papier à journal, et malgré le développement pris par ces industries dans ces dernières années, la production disponible est bien inférieure à la demande pressante et à des prix très élevés qui se fait sentir de tous côtés.

Il est intéressant de signaler en passant et à côté des résultats qui intéressent le Canada tout entier, certains chiffres qui marquent les progrès réalisés dans la province de Québec. En 1914 le nombre d'acres en culture était de 4,863,000, tandis qu'en 1918 il avait triplé et s'élevait à 13,293,000; la valeur des produits de la culture s'élevait, en 1914, à \$99,000,000, et à \$272,000,000, en 1918; les chiffres se rapportant aux animaux ne sont pas moins satisfaisants, le nombre de vaches à lait ayant augmenté de 733,476 à 1,163,865, celui des moutons de 571,287 à 950,070 et celui des porcs de 634,569 à 997,255; en 1918, 30,000,000 de livres de sucre d'érable furent récoltées contre 10,000,000 de livres en 1911.

Au lendemain de la signature du traité de paix et au moment où les relations diplomatiques et commerciales vont se renouer entre les pays d'Europe après cinq années de guerre durant lesquelles les nations ont dirigé tous leurs efforts et toutes leurs énergies à se détruire réciproquement, est-il permis d'espérer que l'ère nouvelle qui se s'ouvrira amènera pour le monde la prospérité dans la paix. Question vitale, et dont le cadre de ce rapprochement ne nous permet même pas de viser les éléments; bien moins d'en examiner la solution. Ce sont les peuples tout entiers qui répondront à cette question et qui décideront si l'humanité, après avoir victorieusement combattu pour les droits et les libertés des individus et des nations, doit assister à l'écroulement de la civilisation pour y substituer le bolchévisme, l'anarchie, la paresse, l'incurie, l'incompétence et l'ignorance avec leurs compagnes inévitables la misère et la souffrance. Ce problème, personne ne peut ni ne doit s'en désintéresser et les prochains mois témoigneront du choix que feront les peuples entre le travail, l'ordre et la prospérité d'une part ou la faillite, le désœuvrement et le désordre d'autre part. C'est de ce choix entre le travail honnêtement donné et honorablement rémunéré et la poursuite d'utopies et de chimères que dépendent des relations futures des citoyens d'un même pays entre eux et les relations internationales entre les divers Etats. Les peuples riches, producteurs et industriels, ne voudront se solidariser qu'avec les peuples qui auront le même idéal et qui se soumettront à la même discipline, c'est dire que les crédits internationaux attendent le retour de la confiance dans la situation économique des divers pays. Les cours des changes étrangers qui sont maintenant un obstacle si sérieux aux relations commerciales internationales reviendront graduellement aux conditions normales dans la mesure et avec la rapidité que mettront à se rétablir dans les divers pays des conditions stables de travail et de production. Nous avons confiance absolue dans le bon sens de notre population canadienne, dans sa fidélité aux traditions de travail, d'économie et d'honnêteté qui ont fait sa force et sa prospérité dans le passé, et c'est pourquoi nous avons foi dans l'avenir de notre pays, dont les richesses immenses, encore intactes n'attendent que le capital et les hommes d'énergie pour être mises en valeur.



JOS. COTE Limitée

QUEBEC

Importateurs et négociants en gros
TABAC, CIGARS ET ARTICLES DE
FUMEURS

EPICERIES

BISCUITS, CONFISERIES,
CHOCOLAT, etc.



Les cigares "Côté Clear Havana" ont une
réputation universelle

Bureau et magasin de gros:

188, rue Saint-Paul, Quebec

6 SUCCURSALES A QUEBEC

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

Ingénieur Civil, Ingénieur Chimiste,
Architecte

Durée des Cours: QUATRE ANNÉES

Ingénieur spécialiste: Mines et Electricité
Une année complémentaire

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole
Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin
et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont
admis sans examen.

Cours d'été du 1er JUILLET au
1er SEPTEMBRE

En vue des examens d'admission le septembre.

Pour renseignements s'adresser au Directeur,
228, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCE EN SCIENCE COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes.

399, Avenue Viger,

MONTREAL



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9 rue St-Jacques

MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs. A. M. à 5 hrs. P. M.
Correspondance Sollicitée.



PROPRIETAIRES ET DISTRIBUTEURS
DE LA MARQUE
"VICTORIA"

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons,
Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomate, Vi-
naigre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allu-
mettes, Beurre de Pistaches, et autres produits
excellents.

Laporte, Martin, Limitee

Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires
584 rue St-Paul Ouest MONTREAL

Beurre
Crème douce
Crème à la
glace



MONTREAL DAIRY CO. LIED

CULTIVATEURS

Nous achetons
la crème prove-
nant de vos sépara-
teurs à mains.

290 Avenue Papineau
MONTREAL



HOTEL Mc ALPIN
NEW - YORK

SUPREMATIE MERITEE.

Le Mc ALPIN maintient toujours la
première place dans le monde des
grands hôtels de l'univers en donnant
le plus grand confort, le luxe et la va-
riété du nouveau. Les taux sont tou-
jours modérés.

HOTEL Mc ALPIN
NEW-YORK — ETATS-UNIS

L. M. BOOMER, Directeur-Gérant.

Le Placement National

LIMITEE

Edifice "La Sauvegarde", Montréal

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président:

M. Adémar Fortier.

Vice-président de la Montreal Dairy Co Ltd.

Ancien président de la Chambre de commerce de Montréal.

DIRECTEURS

M. JOSEPH QUINTAL,
Marchand de grains en gros,
de Quintal & Lynch.
1er Vice-président de la Cham-
bre de commerce de Montréal.

M. J.-N. CABANA,
Membre du conseil de la
Chambre de commerce
de Montréal.
Secrétaire et Gérant.

M. J.-E.-C. DAoust,
architecte,
de Gauthier & Daoust.

Président de la Chambre de
commerce de Montréal.

M. AIVE AMYOT,
Industriel.

St-Hyacinthe, P.Q.

S'occupe d'achat et de vente de débetures et obliga-
tions scolaires, municipales et des gouvernements. Ad-
ministration de successions, de propriétés, sociétés et
corporations. Liquidations, placements d'assurance de
tout genre.

Consultez-nous, c'est votre intérêt.

90 RUE NOTRE-DAME EST

En face du Palais de Justice.

BANQUE DE MONTREAL

Etablie il y a 100 ans (1817-1917)

Capital versé: \$20,000,000

Surplus: \$ 20,000,000

Profits indivis: \$1,812,854.

Total de l'actif \$545,304,809.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.

Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.

M. R. B. Angus,
M. H. R. Drummond,
Lt. Col. Herbert Nelson, C.M.G., M.C.,
M. G. B. Fraser,
E. W. Beatty, C.R.

Lord Shaughnessy, K.C.V.O.,
M. D. Forbes, Angus,
M. Harold Kennedy,
Colonel Henry Cockshutt,
Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.

M. C. R. Hosmer,
M. Wm. McMaster,
M. H. W. Beauclercq,
M. J. H. Ashdown.

Siège social: MONTREAL.

Succursales et
agences:

Dans tout le Canada et Terre-Neuve, à Londres, Angle-
terre et Ville de Mexico, à Paris, France: Banque de
Montréal, Aux Etats-Unis: New-York, Chicago, Spo-
kane, San-Francisco, British American Bank. (Pro-
priété et opérée par la Banque de Montréal).

AFFAIRES GÉNÉRALES DE BANQUE

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874.

CAPITAL AUTORISÉ. \$10,000,000
CAPITAL VERSE ET RÉSERVE. 7,900,000
TOTAL DE L'ACTIF. 71,517,806

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

J.-A. Vaillancourt, Président; l'hon. F.-L. Béique, vice-président; A. Turcotte; E.-H. Lemay; l'hon. J. M. Wilson;
A.-A. Larocque; A.-W. Bonner.

BEAUDRY LEMAN, Gérant-général.

291 Succursales et sous-agences en Canada. — 41 Succursales dans la Cité et le District de Montréal.

Nous allouons l'intérêt au plus haut taux courant sur tout dépôt de \$1.00 ou plus fait à notre Département d'Épargne.

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

FONDEE EN L'AN 1864

Capital versé - - - \$7,000,000
Réserve et profits indivis - 7,574,043

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, K. W. Blackwell,
Président. Vice-Président.
Thos. Long Hon. C. C. Ballantyne A. J. Dawes
G. L. Cairns A. B. Evans
F. Robertson Sir Frederick Orr Lewis
F. Howard Wilson E. F. Hebden Thos. Ahearn
Lt.-Col. Jas. R. Moodie Hon. Lorne C. Webster
D. C. Macarow, Gérant-général.
T. E. Merrett, Surintendant des succursales et insp.
en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine
Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319 Boulevard
Saint-Laurent; 1866 Boulevard Saint-Laurent; 472
rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique, Verdun,
Notre-Dame de Grâce, Maisonneuve.

CETTE BANQUE

Transige des affaires de banque en géné-
ral, émet des crédits commerciaux négociables
en Chine, au Japon et ailleurs, des lettres de
crédit pour voyageurs valables dans toutes les
parties du monde, des mandats payables sans
frais dans toutes les banques du Canada.

Grâce à nos 320 succursales répartie entre
l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour
la transaction des affaires sont inégalables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de \$1.00 en montant;
on paye le taux d'intérêt le plus élevé.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: \$5,000,000. Capital versé et réserve, \$3,000,000.00.

SIÈGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Total de l'actif au-delà de \$31,690,000.00.

Président: L'honorable Sir Hormidas Laporte, C.P., ex-maire de
Montréal, de la maison Laporte, Martin Limitée, administra-
teur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

M. G.-M. Bosworth, président "Canadian Pacific Ocean Services
Limited".

M. L.-J.-O. Beauchemin de la Librairie Beauchemin Limitée.

M. Martial Chevallier, directeur-général "Crédit Foncier Franco-
Canadien".

Vice-Président: M. W.-F. Carsley, capitaliste.

Vice-Président: M. Tancrede Bienvenue, administrateur "Lake of
the Woods Milling Co."

L'honorable Némèse Garneau, C.L. — Québec — président de la
Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS: Président: L'honorable Sir Alexandre Lacoste, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi
Vice-Président: L'honorable N. Perodeau, N.P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal
Light Heat & Power Co., Ltd". M. S.-J.-B. Rolland, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU CHEF: M. Tancrede Bienvenue, directeur-général, M. J.-A. Turcot, secrétaire. M. M. Larose, inspecteur en chef. M. C.-A. Roy,
chef "Bureau de Crédit".

AUDITEURS REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES M. Alex. Desmarreau, Montréal. M. J.-A. Larus, Québec.

95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Édouard.
Emission de lettre de crédit circulaires payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de crédits commerciaux.

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Épargne, soient contrôlés par un Comité de
censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.

Le meilleur Tabac Canadien Naturel



sur le marché. Il possède de l'arôme caractéristique du pur Quesnel et la saveur douce des autres variétés de tabacs canadiens de choix.

Le gros paquet à 10cts.

Contient deux fois la quantité de paquet à 5 cts. et vous donnera plus de satisfaction, car son plus gros volume nous permet de presser le tabac plus complètement, lui conservant toute sa fraîcheur et tout son arôme délicat.

The Rock City Tobacco Co., Limited, Quebec, Que

Ayez soin de vos volailles !

Des troupeaux entiers de volailles enfermées l'hiver, sont détruits par manque de soins les plus essentiels.



Donnez leur ce qu'il leur faut: Ecailles d'huîtres broyées, Gravier, os broyés, Charbon de bois granulé, Trèfle hâché, Poudre de viande, et aussi tous les remèdes nécessaires. Nous les tenons en magasin.

Demandez notre liste d'articles pour volailles.

HECTOR L. DERY
17 à 28 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

48 ANS D'EXISTENCE



IMPORTATIONS

Tapis - Linoleums - Rideaux

Maison Filiatrault

429 à 433 bld St-Laurent,

Tél. Est 635

MONTREAL

La "Strathcona"

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Edifice Versailles)

90 rue St-Jacques,

MONTREAL

Cette compagnie essentiellement canadienne-française a été organisée en 1908, avec une charte provinciale, et opère dans la province de Québec seulement.

Capital autorisé	\$500,000
Capital souscrit	300,000
Capital payé	120,000

DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters Association" quant à ses taux.

A.-A. MONDOU, N.P.,

J. MARCHAND,

Président et Gérant général.

Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182